

# Sécurité et Civilité

## ▶ RAPPEL :



Les places réservées aux bicyclettes et aux trottinettes en location sont interdites aux automobiles, même en l'absence de ces deux roues.

En outre ces emplacements sont situés en amont des passages protégés, les voitures qui y stationneraient empêcheraient la bonne visibilité de la traversée des piétons.

En cas de non-respect de la réglementation, la contravention correspondant à cette infraction est de **135,00 euros**.

## ▶ JAMAIS DEUX SANS TROIS :



C'est maintenant fait, les trois entrées routières principales de la commune comportent leurs radars pédagogiques qui mesurent la vitesse des véhicules. Venant de Bouvines face à la pharmacie, rue de Lille, un appareil indique aujourd'hui aux automobilistes en excès de vitesse, les dépassements au-delà de 30 km/h pour les alerter des risques d'accidents qui en résultent.

A ce jour les moyennes obtenues par les deux autres radars se situent à environ 40 km/h. Nous souhaitons qu'à terme les vitesses autorisées soient pleinement respectées en vue de la bonne sécurité de tous les habitants de notre village.

## ▶ LES ANIMAUX DE COMPAGNIE :



Comme beaucoup d'entre vous, nous aimons les animaux de compagnie, toutefois certaines règles de vie en société doivent être respectées.

Il en est ainsi des animaux bruyants, dont les maîtres doivent veiller au respect et à la tranquillité de leurs voisinages.

Tout tapage qu'il soit nocturne ou diurne peut être l'objet d'une contravention pouvant atteindre 450,00 euros suivant les dispositions de l'article R 1336-5 du Code de la Santé Publique.

De même les animaux divagants sont interdits dans le domaine public et les chiens doivent être tenus en laisse, notamment dans les prés et dans les bois.

Le bon sens et la bonne volonté de tous sont demandés, pour la sécurité et le bien être de chacun dans notre commune.

Merci.

*Robert Lemahieu*



## Agenda

- ▶ **Samedi 07 septembre**
  - **Repair café**
  - « Bricolo Kids »
  - Presbytère
  - 10h30 à 12h30
  - **Benne déchets verts**
  - Parking du cimetière
  - 09h00 à 17h00
- ▶ **Mercredi 11 septembre**
  - **Ecrivain public**
  - En mairie sur rendez-vous au 06 77 75 62 68
- ▶ **Samedi 14 septembre**
  - **Benne déchets verts**
  - Parking du cimetière
  - 09h00 à 17h00
- ▶ **Samedi 21 septembre**
  - **Déchèterie mobile**
  - Parking du cimetière
  - 09h00 à 12h00
  - **World Cleanup Day**
  - Rendez-vous parking
  - église
  - 10h00 à 13h00
- ▶ **Dimanche 22 septembre**
  - **Course pédestre**
  - « Les chemins du Mélantois »
  - **Journée Européenne du Patrimoine**
- ▶ **Samedi 28 septembre**
  - **Benne déchets verts**
  - Parking du cimetière
  - 09h00 à 17h00

# Flash Info Lettre

AU FIL DE L'INFORMATION



## Samedi 21 septembre 2024 : Nettoyage Nature

Sur notre commune de Sainghin-en-Mélantois, le nettoyage s'effectuera le samedi 21 septembre 2024 de 10h à 13h dans le cadre du « World Cleanup Day ».

Le principe étant d'inviter les gens à poser un regard différent sur ces lieux de vie qui font leur quotidien. Voir ce que l'on ne voit plus grâce à l'expérience du terrain pour en constater les conséquences, les dégâts et aussi prendre conscience des répercussions.

Vous aussi, engagez-vous et participez à la Journée mondiale du nettoyage en vous inscrivant sur <https://www.worldcleanupday.fr/participez/> ou sur : [contact@7lieux.com](mailto:contact@7lieux.com)

## Rendez-vous sur Sainghin en Mélantois pour le « 7Lieux Clean »

Public : Tout public (jeunes enfants accompagnés)

- ▶ Accueil : 9h45 - place l'église à côté de l'église (bornes de recharges voitures électriques)
- ▶ Départ : 10h00
- ▶ Arrivée : 13h00 ateliers municipaux avenue du Bois

L'association 7Lieux fournira les sacs poubelles et pinces de ramassage, prévoyez de votre côté gants et bonnes chaussures. Il faudra, pour les participants, prendre en compte que nous pourrions être amenés à nous rendre sur des chemins de randonnée (vérifier la météo) ; nous nous répartirons les secteurs où nous avons repéré un possible nettoyage.

Et n'hésitez pas à nous envoyer votre adresse électronique afin que nous vous contactions.



Jean PRATZ



Samedi 21 septembre 2024

## Nettoyage Nature

Sur notre commune de Sainghin-en-Mélantois,  
le nettoyage s'effectuera de 10h à 13h

Public : Tout public (jeunes enfants accompagnés)



- Départ 10h : Place du contour de l'église à côté de l'église (bornes de recharges voitures électriques)
- Arrivée 13h : Ateliers municipaux avenue du Bois

# Festival Microtopie

Les 3 temps forts des 5, 6 et 7 Juillet

**5 Juillet** : Inauguration du Festival au Bazaar St So à Lille.

**6 et 7 Juillet** : installation dans le bois de la Noyelle, par l'équipe de paysagiste lauréate, de la cabane «Chez Prunella»

**7 Juillet** : Ateliers de vannerie animées par une vannière professionnelle.

Bien sûr, la cabane est toujours visible (sur le site de l'ancienne motte féo-

dale) et elle le sera au moins jusqu'au 31 Décembre. L'exposition des maquettes est elle aussi visible jusqu'au 22 septembre au Bazaar St So et toutes les infos sur ce festival sont à retrouver sur [www.waao.fr](http://www.waao.fr).



Une dizaine de cabanes sont installées dans d'autres communes de la MEL et notamment, tout près de chez nous, à l'entrée du Marais de Péronne en Mélançois.

Jean-François OCHIN  
Florence OSSELIN



## Semaine de la mobilité 2024 : et si vous changiez de mode de déplacement.....

La semaine Européenne de la mobilité se déroulera, cette année, du 16 au 22 septembre prochain.

L'objectif de cet évènement est d'inciter les citoyens à opter pour des modes de déplacement plus écologiques.

Cette année a été marquée à Sainghin par la concrétisation de différentes projets visant précisément à développer des modes de déplacement plus durables, qu'il s'agissent des trajets vers les 4 cantons et les autres communes de la métropole, ou encore des petits déplacements dans notre village.

- Réalisation de pistes cyclables jusqu'aux 4 Cantons où vous pouvez prendre le métro, après avoir déposé votre vélo au parking sécurisé et gratuit, ou encore poursuivre votre parcours vers Villeneuve d'Ascq, Mons en Baroeul ou encore Lille, sur un réseau cyclable, lui aussi sécurisé.

- Mise en place d'un service de location de vélos et de trottinettes électriques.
- Expérimentation d'un dispositif d'autostop organisé (Micro stop) entre les 4 Cantons et les communes de Bouvines, Péronne et Sainghin.
- Premiers travaux de mise en valeur d'une trame piétonne dans le village qui a débuté par la requalification de la voyette entre la rue Bigotte et la rue du stade.

Pour rappel, s'ajoute aussi aux solutions permettant de rejoindre les 4 Cantons, la ligne de bus sur réservation 69R d'Ilévia, dont la fréquence (toute les heures) vient compléter le peu de lignes de bus qui desservent notre commune.

Les solutions ne manquent donc pas en cette rentrée pour envisager des déplacements plus écologiques et responsables.

### Alors pourquoi pas vous ?

Une réunion sur le thème des mobilités qui prendra la forme d'un atelier créatif, se tiendra le **18 Septembre à 18h** à la maison des associations.

**A l'ordre du jour** : présentation du dispositif, premiers retours sur son fonctionnement depuis sa mise en route, et réflexions sous la forme d'un atelier créatif, pour rendre **MicroStop** plus adapté aux déplacements domicile/travail.



**MicroStop en quelques mots :**

Il s'agit d'une expérimentation portée par la MEL en partenariat avec l'association Micro stop et les communes de Péronne en Mélançois, Bouvines et Sainghin en Mélançois, pour une ligne d'autostop organisé entre ces 3 communes et la station de métro des 4 Cantons.

**MIEUX QUE LE COVOITURAGE**  
**PASSEZ AU MICROSTOP !**  
L'AUTOSTOP NOUVELLE GENERATION



**DALÍ AURAIT ADORÉ LE MICROSTOP.**  
**VOUS AUSSI, PARTICIPEZ À L'AVENTURE !**

**DEVENEZ AMBASSADEUR MICROSTOP**




MEL.MICROSTOP.ORG



Des Totemstop permettent à l'autostoppeur d'indiquer sa direction et d'être emmené gratuitement à destination. Le totem de Sainghin se situe rue de Lille à proximité de la pâture de la ferme du Tilleul et celui du retour des 4 Cantons est situé devant les ateliers de maintenance du métro. Nous recrutons des ambassadeurs MicroStop pour promouvoir et évaluer cette expérimentation. Etre ambassadeur, c'est faire partie de la communauté des microstoppeurs, que l'on soit passager occasionnel ou régulier, et/ou conducteur.

Pour s'inscrire comme ambassadeur, il suffit d'envoyer son nom et prénom au 06 79 39 00 97. Vous recevrez en retour votre numéro d'utilisateur.

Des vignettes d'ambassadeurs à apposer sur le pare-brise, sont également disponibles en mairie.

**Et en quelques chiffres :**

Combien d'utilisateurs pour des trajets quotidiens à ce jour :

- 2 à 4 personnes à Sainghin-en-Mélançois
- 3 à 5 personnes à Bouvines
- 1 à 3 personnes à Péronne-en-Mélançois

Et par de nombreuses personnes de façon ponctuelle.

- ▶ A ce jour, 40 Sainghinois sont inscrits en tant qu'ambassadeurs (sur un nombre total de 220 pour l'ensemble des communes)
- ▶ Temps d'attente constatés au Totem :
  - Heures de pointe : 1 à 5 mn en moyenne
  - Heures creuses : 1 à 10 mn

MicroStop ça marche et c'est gratuit, pour rejoindre et revenir du métro !

**Location de vélos et de trottinettes électriques**

4 stations à Sainghin :

- ▶ 2 dans la rue de Lille
- ▶ 1 à côté du parvis de l'église
- ▶ 1 au parc d'activité de la Haute Borne, où se concentre l'essentiel de l'utilisation des trottinettes.

Quelques chiffres sur l'utilisation de ce service, qui nous ont été communiqués par le service mobilité de la MEL :

Entre 2 et 8 vélos/jour disponibles sur la commune.

Chiffres identiques pour les trottinettes.

Un trajet moyen d'environ 3,5 km pour les vélos et 1,6 km pour les trottinettes.

3 à 13 locations de vélos/jour et entre 4 et 21 locations de trottinettes

**Métropiéton à St Joseph**

L'entrée et la sortie des élèves devant l'école St Joseph riment souvent avec embouteillages et stationnements sauvages, qui empêchent les enfants de se déplacer à pied ou en vélo en toute sécurité.

Afin d'y remédier, la commune va mettre en œuvre dans les premières semaines de cette rentrée 2024 un dispositif déjà réalisé dans la métropole Nantaise, et plus près de chez nous à Cysoing, à savoir un Métropiéton.

Il s'agit d'un itinéraire piéton matérialisé au sol par un tracé et des pas de couleur qui relie par un parcours pédestre

sécurisé, des zones de stationnement située à 250 m de l'école : l'une d'elles vient d'être créée à l'entrée du jardin de Maraude, la seconde existe dans l'allée du château.

L'objectif est d'apaiser les mobilités à proximité de

l'école pour réduire les risques d'accident et pour éviter les situations de tensions entre parents et riverains.

Si de nombreux parents ont déjà changé leur mode de déplacement en privilégiant la marche à pied ou la bicyclette, si la sensibilisation aux mobilités actives via les challenges écomobilité auxquels l'école a régulièrement participé a porté ses fruits, Il reste néanmoins encore des progrès à faire.

**Jean-François OCHIN**  
**Florence OSSELIN**

## Subvention annuelle attribuée aux collégiens jusqu'au 18 ans de l'enfant

La subvention pour la scolarité extérieure a été fixée, pour l'année 2024/2025 à **92 € par enfant**.

Elle concerne tous les enfants domiciliés à Sainghin en Mélançois, sans condition de ressources, dès leur entrée en classe de 6ème sauf s'ils perçoivent une rémunération.

L'enfant doit être âgé de moins de 18 ans au jour de la rentrée fixée cette année au 02 septembre 2024 (L'enfant doit être né après le 02 septembre 2005).

Vous pouvez déposer numériquement votre demande sur le lien ci-dessous : <https://sainghin.ezeenet.fr/public/members/new.php>

### PIECES A FOURNIR AVANT LE 19 OCTOBRE 2024

Certificat de scolarité précisant la classe fréquentée, la date de naissance de l'élève ainsi que son adresse complète; relevé d'identité bancaire ou postal des parents ; livret de famille ou justificatif de placement (si l'enfant ne porte pas le même nom que la personne ayant déposé la demande). Tout dossier incomplet sera refusé.

## A compter du 01 octobre, les horaires de la mairie changent



Vous trouverez ci-dessous les nouvelles plages horaires :

- ▶ Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h00
- ▶ Vendredi : 8h30 - 12h00  
Fermée au public l'après-midi
- ▶ Samedi : 8h30 - 12h00

## Vous avez un jardin ? Compostez et broyez vos branchages !!!

Depuis plusieurs années la municipalité a distribué des composteurs avec le concours de la MEL.

Cette année encore il est possible de vous procurer un composteur si vous n'en avez pas encore bénéficié

Inscrivez votre demande sur le site de la MEL [dès le 9 septembre](https://www.lillemetropole.fr/composter-et-reduire-ses-biodechets) afin de commander un composteur dans le cadre de la nouvelle campagne 2024 (attention en nombre limitée, ne tardez pas à faire votre demande !!!). La distribution est prévue le 4 octobre à Sainghin en Mélançois le même jour que l'opération de broyage des branchages (qui pourra vous fournir du broyat en guise de matière sèche carbonée à mélanger à vos épluchures). Il ne vous en coûtera que 18 € pour un kit de compostage d'une valeur de 90 € !

<https://www.lillemetropole.fr/composter-et-reduire-ses-biodechets>



## Natalité : Sainghin ne fait plus figure d'exception

Le saviez-vous ? Le Nord, comme le reste du pays, accueille de moins en moins de bébés depuis dix ans : il naît près de 900 enfants de moins en moyenne d'une année sur l'autre dans le département.

Les études de l'Insee relient cette tendance au recul de l'âge au premier enfant (30,3 ans en 2023 en Hauts-de-France contre 28,7 ans vingt ans plus tôt) et à la baisse du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants.

Dans ce paysage, notre village semblait, tel celui d'Astérix et Obélix, résister au mouvement démographique car les cigognes livraient dans les foyers sainghinois toujours autant de nourrissons dans la décennie : plus d'une vingtaine par an et jusqu'au double en 2018. Autant de futurs petits écoliers pour Saint-Exupéry et Saint Joseph qui les accueillent dans d'excellentes conditions !

En 2020, le nombre de naissances est repassé en deçà de la barre des 20 naissances, observation confirmée en 2022. Nos écoles adaptent en conséquence leurs structures, ce qui conduit à la fermeture d'une classe à l'école publique cette rentrée 2024, tout en préservant la qualité de l'accueil des tout-petits.

*Elisabeth VILAIN*

## Les Allumés

"Les Allumés" est un groupe de musique composé de parents d'élèves de l'école Saint Exupéry.

Né à l'occasion des allumoirs, il a évolué pour animer les différentes fêtes de l'école et bien plus encore. En effet, pour la deuxième année consécutive, nous avons eu le plaisir de nous produire lors de la fête de la musique sur la terrasse du Giallo.

Après chaque prestation, nous ressentons une énergie incroyable qui nous motive à préparer de nouveaux concerts.

Lors de nos échanges après les concerts, nous avons constaté que beaucoup de personnes aimeraient rejoindre un groupe de musique et reprendre leur instrument souvent laissé de côté au grenier.

C'est pourquoi nous avons le projet de créer une association visant à favoriser la pratique musicale, ouverte à l'ensemble des Sainghinois.



Ce statut nous aiderait à trouver un lieu adéquat pour les répétitions et nous permettrait de nous produire plus régulièrement.

Vous pouvez suivre les actualités du groupe sur notre page Facebook en scannant le QR code ici présent.

Vive la musique !!

